Charles DENU

Le courage de dire... la volonté de faire...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Devant le désastre politique, animé quotidiennement par des affaires politico-financières dont le citoyen se passerait bien, il devient urgent de pratiquer une politique du bon sens, en conformité avec les réalités de la vie.
Plus que jamais, il faut moraliser la vie publique en interdisant le cumul des mandats.
Pour éviter la corruption des hommes politiques et la pratique de certaines malversations dans la gestion des fonds publics, il devient urgent de mettre en place une loi qui sanctionne sans indulgence les élus, sans leur donner la possibilité de bénéficier de la prescription des délits ou d'une amnistie des faits.
Par l'originalité de nos propositions, vous constaterez que nous n'appartenons à aucune formation politique et que nous voulons tout simplement placer notre action sous l'étiquette du respect du citoyen, en apportant des idées permettant de mieux construire ensemble l'avenir de nos enfants.

Charles DENU



né le 11 mai 1942, père de famille, 1 enfant

Conseiller Municipal d'Annecy
Membre de la Commission des Finances et de la Commission des Sports
Directeur des informations de Radio Alpes Infos
Conseiller National pour les radios locales
Auteur du livre "Parfum de vérités"

EMPLOI

On vous raconte, **tous partis politiques confondus,** qu'avec la relance, les entreprises vont embaucher... **Cela est FAUX.** Les entreprises vont investir et, pour devenir compétitives, elles vont se moderniser et réduire leur personnel.
Il nous faut donc TROUVER DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LE CHOMAGE...
Les rares voies possibles pour réduire de 1,5 million le nombre de chômeurs en France, en moins d'un an, consistent à verser un salaire d'environ 3.000 F par mois (moins les retenues de Sécurité sociale) aux parents qui désirent élever leurs enfants jusqu'à l'âge de 5 ans. Les postes ainsi laissés vacants donneraient du travail à des demandeurs d'emploi. Les parents auront la liberté d'opter pour une telle solution, sans toutefois y être contraints.
Beaucoup de mamans ne gagnent que le SMIC. Tous les jours, elles se voient obligées d'emmener leurs enfants à la crèche ou chez la nourrice... et, le soir, elles redoublent de travail à la maison, **totalisant allégrement quelque 16 heures par jour, pour finalement, tous frais payés** (garde des enfants, essence, etc.), **constater amèrement** qu'il ne leur reste qu'environ **1.800 F par mois !**
Le couple **aura le libre choix de décider** qui des deux restera auprès de l'enfant, en considération des revenus du foyer. Par ce moyen, nous aurons aussi une **formidable occasion de faire régresser le taux de la délinquance,** grâce à l'équilibre que trouve l'enfant dans la présence d'une mère ou d'un père, qui, eux seuls, peuvent lui assurer, dans un climat de confiance et d'affection, son éducation.
NOS COMMUNES DE MONTAGNE ont des forêts mal entretenues. Elles pourraient créer une centaine d'emplois uniquement dans notre circonscription.

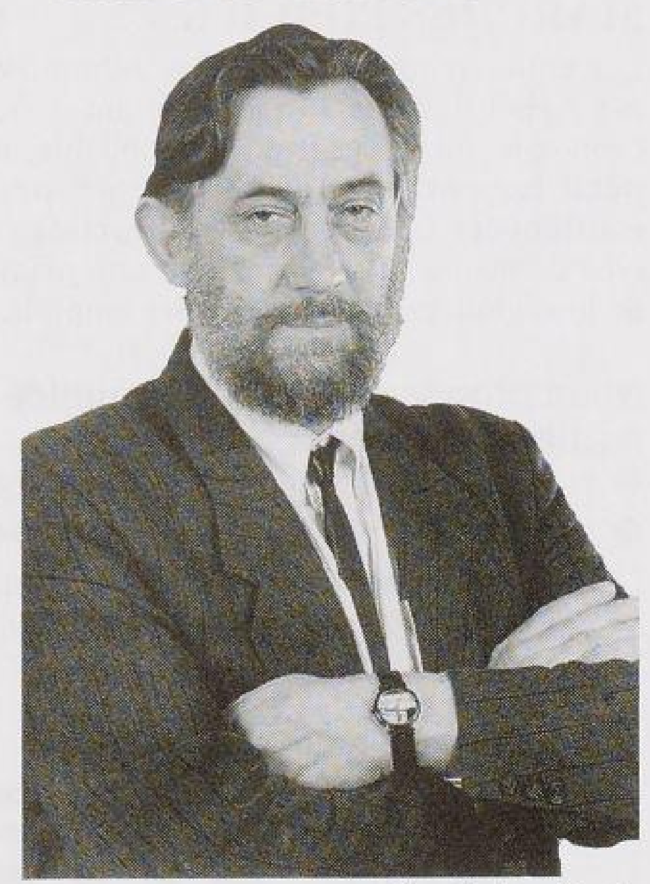
URGENCE pour le canton de Faverges...

La voie rapide Annecy-Albertville, à laquelle s'opposent les écologistes, est une nécessité incontournable, si l'on ne veut pas asphyxier économiquement cette partie du département de la Haute-Savoie.
Depuis trente ans, cette région est curieusement délaissée, avec notamment suppression de la voie ferrée et l'état d'une route lamentable, avec

Suppléant

Jean-Charles VIOLI

Maire de Marlens



Marié, 3 enfants
PDG de Bourgeois, Faverges, 280 Salariés

Sciences Po / fonds CEVIPOF

un environnement, en pleine saison touristique, pollué par des kilomètres de bouchons.
Il faut de la patience pour faire le trajet Faverges-Annecy et vivre dans une atmosphère de pollution. Résultat : les hôtels ont du mal à afficher complet et la vie des habitants est en constant danger. Seule, la voie rapide permettra aux pompiers et au SAMU d'intervenir dans les plus brefs délais pour sauver des vies humaines, en cas d'urgence.
Au-delà de ce problème de sécurité, il y a aussi celui de l'emploi. **L'industrie du "Pays de Faverges"**, qui a fait sa réputation avec des produits de qualité exportés dans le monde entier, **a aujourd'hui besoin d'infrastructures dignes** de ce département. **Comment voulez-vous que de nouvelles sociétés s'installent à Faverges ou ses environs** dans la situation actuelle ? **Pour préserver l'emploi dans le canton de Faverges,** la voie rapide Annecy-Albertville **doit donc être une des priorités du département.**

SAUVER LE COMMERCE TRADITIONNEL ET SES EMPLOIS...

Pour sauver nos villes et nos villages de la mort du petit commerce, **il est urgent de mettre en place une loi qui donnera à tous les commerçants les mêmes facilités que celles qui sont accordées aux grandes surfaces par les fournisseurs.** Ces derniers seraient appelés à rendre des comptes au Ministre du Commerce par la mise en place d'un G.I.N.A.C. (Groupement d'Intérêt National du Commerce). **Le fait de ne pas observer cette égalité entre les acheteurs entraînera pour les fournisseurs des sanctions sévères, s'il est démontré que, par leur comportement, ils favorisent indûment les grandes surfaces** au détriment du commerce traditionnel. Cette formule permettrait à tous les commerçants de négocier avec les fournisseurs sur les mêmes bases que les grandes surfaces.
Le consommateur en sera d'ailleurs le principal bénéficiaire, dès l'instant qu'il pourra alors trouver dans les commerces de proximité, **des produits à des prix identiques** aux grandes surfaces.
Une centrale d'achat nationale placée sous le contrôle du Ministère du Commerce, de l'artisanat et de la Consommation, devra permettre aux artisans et commerçants traditionnels de **s'approvisionner en marchandises référencées dans les grandes surfaces et ce aux mêmes prix, sans obligation de quantité et avec des délais de paiement identiques à ceux accordés par les diverses sociétés de distribution aux grandes surfaces.**
Je propose que la Haute-Savoie **se porte candidate pour devenir le département pilote d'une telle initiative créatrice de plus de 1.000 emplois.**

MARCHÉS PUBLICS

Les collectivités locales et les Administrations qui achètent par Appel d'offres au moins disant et qui pensent faire une économie sur l'argent du contribuable, **mettent souvent en péril les entreprises de leur propre département en confiant les travaux aux entreprises étrangères.** Dans ce type de marché, **il faut inclure une priorité aux entreprises de la région, pour préserver les emplois.**

LE LOGEMENT

La construction de logements **à des prix d'achat et loyers raisonnables devient un des facteurs essentiels** pour la venue de nouvelles entreprises dans notre région. **La relance du bâtiment** est une condition primordiale pour la création d'emplois.
Il faut mettre en chantier la construction de logements destinés aux jeunes ménages qui pourront **devenir propriétaires de leur appartement sans apport personnel, grâce à la mise en place d'un système épargne-loyer** et où les loyers payés à la date de l'acte d'acquisition seront pris en considération dans le dossier de financement **comme apport personnel.**

ÉCONOMIE

Il est **urgent que les charges des salariés et des entreprises diminuent** pour que celles-ci soient compétitives dans le marché européen. Il est nécessaire de stopper la rentrée de certains produits sur le territoire français ; produits qui ne sont pas toujours aux normes françaises et qui font une concurrence déloyale vis à vis de nos entreprises, artisans et commerçants français.
Lorsque des entreprises étrangères quittent la France parce qu'elles ont trouvé de la main d'oeuvre moins chère, il faut interdire la vente de leurs produits dans notre pays.
Enfin, il faut que la France se décide à faire comme les Allemands et les Italiens qui achètent d'abord leurs propres productions.

ÉDUCATION NATIONALE

Charles DENU propose, la création rapide d'une université à ANNECY et le réaménagement du système scolaire français avec l'école le matin, le sport l'après-midi. Les parents d'élèves devront être consulté pour la mise en place des projets scolaires.

L'AGRICULTURE

La protection de l'environnement est aujourd'hui au coeur de toutes les discussions de nos hommes politiques, **mais ils oublient que les agriculteurs demeurent les artisans de la beauté de notre cadre de vie** et que sans eux, sans l'entretien de la terre et sans les fruits de leur travail, notre environnement serait voué à l'échec. Il est grand temps que cessent les discours politiques et que l'on passe aux actes. **Aider les agriculteurs par des réductions d'impôts et autres moyens financiers leur permettant de continuer leur exploitation agricole est un bon placement** pour le capital santé de nous tous. Il faut également **aider nos paysans** à mieux faire connaître et vendre leurs produits de qualité.

JUSTICE ET SÉCURITÉ

Il faut se donner les moyens d'une bonne justice et rétablir la sécurité dans nos communes, en luttant efficacement contre la délinquance. Les sanctions en cas de viols, trafics de drogue, crimes ou simples agressions de toute nature contre des enfants ou des personnes âgées doivent être considérablement renforcés. Ces délits ne devront en aucun cas, pouvoir faire l'objet d'une remise des peines de prison, ni bénéficier d'une quelconque amnistie.

Nous proposons que l'Assemblée Nationale soit représentée par des femmes et des hommes selon la répartition suivante :

- 1/4 salariés,
- 1/4 par les agriculteurs et les professions libérales (commerçants, artisans, etc...)
- 1/4 par les P.M.E. et grandes entreprises
- 1/4 par les administrations d'Etat.

Le peuple serait ainsi réellement représenté et notre pays pas seulement gouverné **par une majorité d'énarques incapables de gérer aujourd'hui** les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises et leurs salariés.

Pour une politique du bons sens, Votez et faites voter

Charles DENU

et son suppléant **Jean-Charles VIOLI**

Imp. Ducret S.A. - 74150 Rumilly

Sciences Po / fonds CEVIPOF